



PhD. en ECONOMIE APPLIQUEE – PhD en GESTION

PROCESSUS DE RECRUTEMENT AU PHD. DU CESAG

ÉTAPE 1

Soumettez votre dossier par voie électronique pour avis à :

hadiza.moussa@cesag.edu.sn et aby.sane@cesag.edu.sn

Composition du Dossier d'inscription :

- Votre curriculum vitae détaillé.
- Votre diplôme le plus élevé ou attestation de succès.
- Votre relevé de notes des classes de Master (ou équivalent).
- Votre lettre de motivation.
- Une copie de votre passeport.
- Votre projet de sujet de thèse (non définitif) de 3 à 5 pages maximum.

EN CAS D'AVIS FAVORABLE

ÉTAPE 2

Si l'avis est favorable, vous complèterez le formulaire d'inscription qui vous sera envoyé et joindrez éventuellement les pièces complémentaires qui vous seront demandées.

Renvoi du formulaire et des pièces du dossier définitif par voie électronique à :

aby.sane@cesag.edu.sn et lamine.sonko@cesag.edu.sn

Processus de traitement du dossier

- Accusé de réception électronique du dossier numérique. A noter que des frais de dossier d'un montant de 50 000 FCFA seront pris en compte sur la première facture.
- Entretien à distance entre un professeur et le candidat : à partir 20 décembre
- Signature d'un contrat doctoral entre le CESAG et le candidat.

DEROULEMENT DE LA FORMATION – COURS PRESENTIELS¹

Formation de PhD sur 3 ans (dans certains cas, la complétion d'un semestre de cours préparatoires à la recherche sera exigée)

- 1^{ère} année : 6 séminaires présentiels au CESAG (janvier, mars, mai, juin, septembre, novembre)
- 2^{ème} année : 1 atelier doctoral suivi de la soutenance des protocoles de recherche (mars-avril)

NB : pour le semestre préparatoire, le parcours doctoral étant personnalisé, le comité scientifique avisera le candidat des modalités de participation aux cours et des conditions de validation de son semestre préparatoire (inscription dans le contrat doctoral).

COUT DE LA FORMATION : 3 000 000 F CFA /AN²

¹ Dates données à titre indicatif ; certains cours pourront être pris à distance ; néanmoins les examens finaux seront organisés in situ au CESAG ou dans nos centres d'examen agréées ; l'agenda sera précisé avant le début de chaque année académique.

² Versements sur plusieurs tranches ; les montants et périodes seront précisées en début d'année académique